



**BULLETIN D'INSCRIPTION
A L'ATELIER "The Hall »**

2019 -2020

NOM : Prénom : Date de naissance :

NOM du responsable* : (pour les mineurs)

Adresse :

Téléphone : /

Pour les mineurs :

Je soussigné(e), Mme, M..... demande l'inscription de mon enfant à l'atelier « The Hall ». L'inscription sera considérée comme définitive lors de la première séance le 8 octobre 2019. Aucun remboursement ne pourra être consenti en cas d'arrêt de l'activité.

- J'autorise l'intervenant à prendre le cas échéant toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.
- J'autorise / n'autorise pas à prendre en photo et à filmer mon enfant et sa production dans le cadre de l'activité. Cette autorisation permet la diffusion de l'image sur les supports de communication locaux.

Le : signature des parents :

Numéro de téléphone pour vous joindre en cas d'urgence :

Pour les participants majeurs :

Je soussigné, Mme, M.....demande mon inscription à l'atelier « The Hall ». L'inscription sera considérée comme définitive lors de la première séance le 8 octobre 2019. Aucun remboursement ne pourra être consenti en cas d'arrêt de l'activité.

- J'autorise / n'autorise pas à être pris en photo et à être filmé dans le cadre de l'activité. Cette autorisation permet la diffusion de l'image sur les supports de communication locaux.
- J'ai pris note des horaires et m'engage à prévenir l'intervenant si un empêchement exceptionnel survenait. (un numéro de téléphone vous sera communiqué lors de la première séance).

Fait à le

Signature :

Calendrier :

REPETITIONS HEBDOMADAIRES Maison saint Cyr – 59 rue Papu 18h30 – 20h30	
8/10 – 15/10 – 5/11 – 12/11 - 19/11 – 03/12 – 10/12 – 17/12 - 07/01 – 14/01 – 21/01 – 28/01 – 04/02 – 11/02 – 10/03 – 17/03 – 24/03 – 31/03 – 07/04 – 05/05	
STAGES Maison de quartier de Villejean Samedi : 14h – 17 h Dimanche : 11h – 16h30	REPRESENTATIONS Maison de quartier de Villejean 2, rue de Bourgogne
Stage 1 : 28 et 29 septembre Stage 2 : 23 et 24 novembre Stage 3 : 29 février et 1 ^{er} mars Stage 4 : 25 et 26 avril	Générale : mardi 12 mai (18h30 – 22h) 1 ^{ère} : vendredi 15 mai (20h30) 2 ^{ème} : samedi 16 mai (20h30) 3 ^{ème} : dimanche 17 mai (15h)

Coût : 250 euros + adhésion à Vilanvi (10 euros)

Inscription lors de la réunion d'information du lundi 16 septembre à 18h30 à la maison de quartier de Villejean ou par courrier à l'adresse : VILANVI 125 Ridolet, 35590 Saint Gilles. En cas d'inscription par courrier merci de joindre le présent bulletin imprimé et complété et le règlement.

Pour le règlement, prévoir :

- 1 chèque lors de l'inscription : 50 € + 10 € d'adhésion
- 1 chèque débité mi-octobre : 60 €
- 1 chèque débité mi-janvier : 70 euros
- 1 chèque débité mi-avril : 70 euros

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de Vilanvi

L'inscription est définitive à l'issue du premier stage (28 et 29/09).

En cas d'abandon de l'activité à l'issue de ce premier stage, le premier versement de 60 € reste acquis à Vilanvi.

L'association adhère au dispositif Sortir.